



Anael Finance Ws Chiffre d'affaires - Edition

Documentation

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Finance ws V4R4

Auteur : Claudie ENEZ

Date de publication : 10 octobre 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Périmètre additionnel.....	5
Pré-requis	6
Paramétrage des comptes généraux	6
Documents liés	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor	7
Chapitre 1 Principe général	9
Chapitre 2 Paramétrage.....	11
Comptes généraux	11
Chapitre 3 Edition du chiffre d'affaires	13
Critères de sélection.....	13
Contrôle des zones.....	15
Chapitre 4 Recalcul du chiffre d'affaires.....	21
Critères de sélection.....	21
Chapitre 5 Gestion des droits.....	23
Chapitre 6 Exemples d'édérations	25
Edition du C.A. en monnaie société	25
Edition du C.A. en devise	29
Edition BATCH : Critères principaux et complémentaires dans le message du mail :	31

À propos de ce manuel

Ce document permet de mettre en évidence les fonctionnalités de l'édition du chiffre d'affaires des tiers.

Ce traitement permet d'éditer le chiffre d'affaires des tiers en monnaie société ou en devise. Cette édition extrait le chiffre d'affaires à partir de la table **FMCAFFAIRE**. Cette table est mise à jour par la validation du brouillard, si toutes les conditions de paramétrage sont réunies. Seules les écritures « comptables » alimentent le chiffre d'affaires sous certaines conditions fonctionnelles. Les écritures « extracomptables » ne sont pas prises en compte dans l'alimentation du chiffre d'affaires.

Pour lancer l'édition du chiffre d'affaires, prendre les options suivantes :

- Menu « Editer »
 - Etats tiers
 - Chiffre d'affaires

Public concerné

Clients d'Infor Anael Finance Ws :

- Responsables de service
- Comptables

Périmètre du document

N/A

Périmètre additionnel

Cette fonctionnalité est exploitée à partir de la version V4R2 du produit Infor Anael Finance Ws.

Pré-requis

Paramétrage des comptes généraux

Pour exploiter le chiffre d'affaires, les comptes généraux constituant du chiffre d'affaires doivent être paramétrés dans le plan de comptes. Il faut paramétrer la zone « Prise en compte pour le chiffre d'affaires », avant de saisir les écritures comptables.

Les 3 valeurs possibles sont les suivantes :

- Ne pas prendre en compte
- Chiffre d'affaires TTC
- Chiffre d'affaires HT

Le chiffre d'affaires des tiers est exploité en monnaie société et en devise (si la société gère les devises). Il est exploité en TTC (Toutes taxes comprises) ou en HT (Hors taxe).

Remarque : Si ce paramétrage est activé en cours d'exploitation, il est possible de lancer le « Recalcul du chiffre d'affaires » afin d'alimenter le C.A. sur les tiers.

- Menu « Options »
 - Recalcul du chiffre d'affaires

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	01 Sept 2011	Claudie ENEZ	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.1	03 sept 2012	Claudie ENEZ	V4R4 : ajout des critères complémentaires

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.infortreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Principe général

1

Ce traitement permet d'éditer le chiffre d'affaires H.T. ou T.T.C, en monnaie société et en devise sur une borne de tiers. Ce traitement effectue une comparaison avec l'année précédente, mettant en évidence la variation du chiffre d'affaires entre deux exercices. L'édition du chiffre d'affaires peut être triée en montant croissant ou décroissant.

L'édition du chiffre d'affaires repose sur la sélection des critères principaux, et des critères complémentaires.

Les critères complémentaires sont recherchés sur les tiers sélectionnés dans l'édition du chiffre d'affaires. Seuls les tiers qui respectent les critères principaux et les critères complémentaires sont pris en compte dans le traitement. Les critères complémentaires sont facultatifs, et se présentent comme suit :

- Catégorie 1 (*)
- Catégorie 2 (*)
- Catégorie 3 (*)
- Catégorie 4 (*)
- Catégorie 5 (*)
- Code statistique 1
- Code statistique 2
- Commercial
- Responsable
- Groupe
- Région
- Pays

(*) : le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il provient de la table des types de catégories.

Le chiffre d'affaires des tiers provient de la table du chiffre d'affaire FMCAFFAIRE. Cette table est alimentée exclusivement par la validation du brouillard sous certaines conditions.

En effet, l'alimentation du chiffre d'affaires des tiers est subordonnée au paramétrage des comptes généraux.

- Les comptes de bilan qui sont déclarés constituants du « Chiffre d'affaires TTC » alimentent le chiffre d'affaires du tiers en TTC.
- Les comptes de résultat qui sont déclarés constituants du « Chiffre d'affaires HT » alimentent le chiffre d'affaires du tiers en HT.

Seules les écritures comptables sont prises en compte dans l'alimentation du chiffre d'affaires. Les écritures extracomptables en sont exclues.

Seules les pièces comptables mouvementées sur des journaux d'achat de vente sont pris en compte dans le chiffre d'affaires.

Si les écritures comptables sont centralisées (c'est-à-dire sont composées de plusieurs tiers), seul le chiffre d'affaires TTC est pris en compte sur les différents tiers mouvementés au sein de la pièce comptable.

Gestion des droits :

Lors de l'édition du chiffre d'affaires, le traitement est soumis au « droit d'édition » » sous certaines conditions.

Si la gestion des droits est activée au niveau de la société sur les établissements, et/ou sur les comptes généraux, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors l'édition du chiffre d'affaires est soumise aux contraintes de droit en « Edition ». Si certains établissements, et/ou comptes généraux n'ont pas le droit en « Edition », alors l'édition du chiffre d'affaires peut être partielle.

Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

Gestion de la décimalisation des montants :

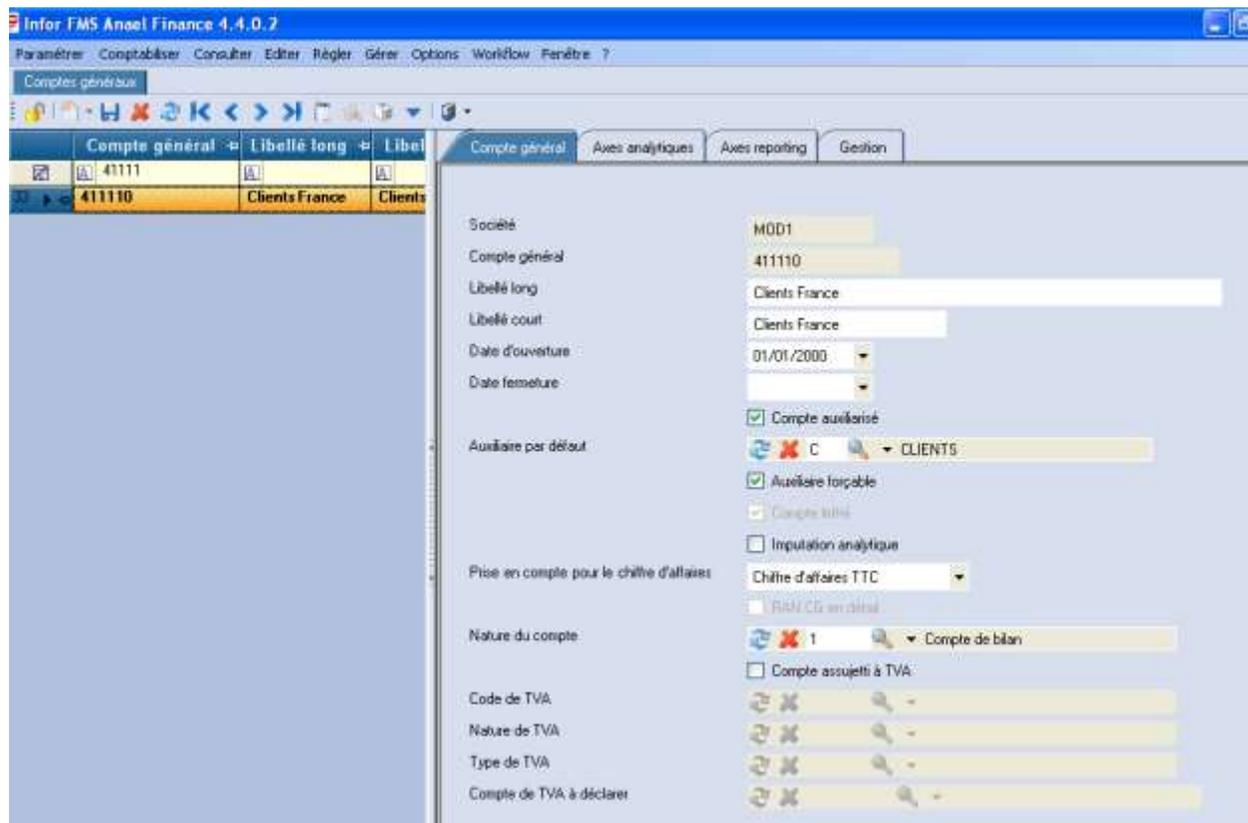
Le nombre de décimales du montant en monnaie société est fonction du nombre de décimales de la devise société.

Le nombre de décimales du montant en devise est fonction du nombre de décimales affecté à la devise de transaction.

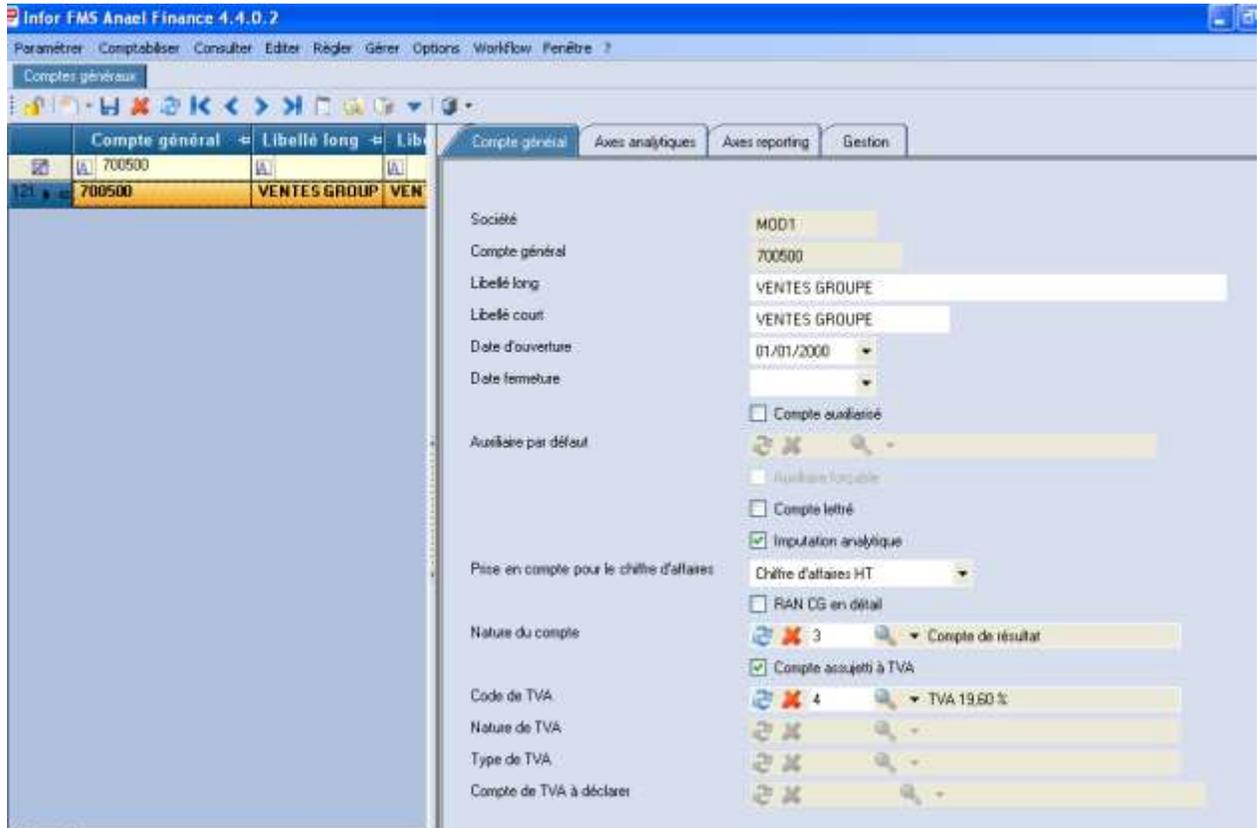
Comptes généraux

Pour mener à bien les restitutions du chiffre d'affaires, le plan comptable général doit être mis à jour. Les différentes valeurs de la zone « Prise en compte pour le chiffre d'affaires » sont les suivantes :

- Ne pas prendre en compte
 - Chiffres d'affaires TTC
 - Chiffres d'affaires HT
- Exemple d'un compte collectif client « 411110 » : ce compte alimente le chiffre d'affaires TTC sur les tiers.



- Exemple d'un compte de vente « 700500 » : ce compte alimente le chiffre d'affaires HT sur les tiers.



Chapitre 3 Edition du chiffre d'affaires

3

L'édition du chiffre d'affaires permet de :

- Editer le chiffre d'affaires des tiers sur l'exercice sélectionné
- Editer le chiffre d'affaires sur l'année précédente (si demandé)
- Mettre en évidence l'évolution du C.A. en pourcentage entre les deux exercices

Ce traitement édite le chiffre d'affaires sur les 12 premières périodes de l'exercice. La colonne « Autres » correspond au cumul de toutes les périodes supérieures à 12, et rattachées à l'exercice de sélection. Le total « Exercice » sert de base pour trier les chiffres d'affaires en montant croissant ou décroissant le cas échéant.

Critères de sélection

Les critères principaux se présentent comme suit :

Infor FMS Anael Finance 4.4.0.2

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Edition détail du chiffre d'affaires

Critères de sélection Critères complémentaires

Groupe de sociétés

Type de traitement

Société CEZ01 IGS FRANCE

Etablissement

Périmètre

Rupture par établissement

Exercice 2011 Exercice 2011

Période début 201101 JANVIER

Période fin 201112 Décembre 2011

Sous-périodes Période de fin exclues

Compte général début

Auxiliaire C AUXILIAIRE CLIENTS

Tiers début

Compte général fin

Tiers fin

Devise

En devise

Devise en majeur

Une devise par page

Type de chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires TTC

Avec année précédente

Type de présentation

Compte/Tiers/Devise

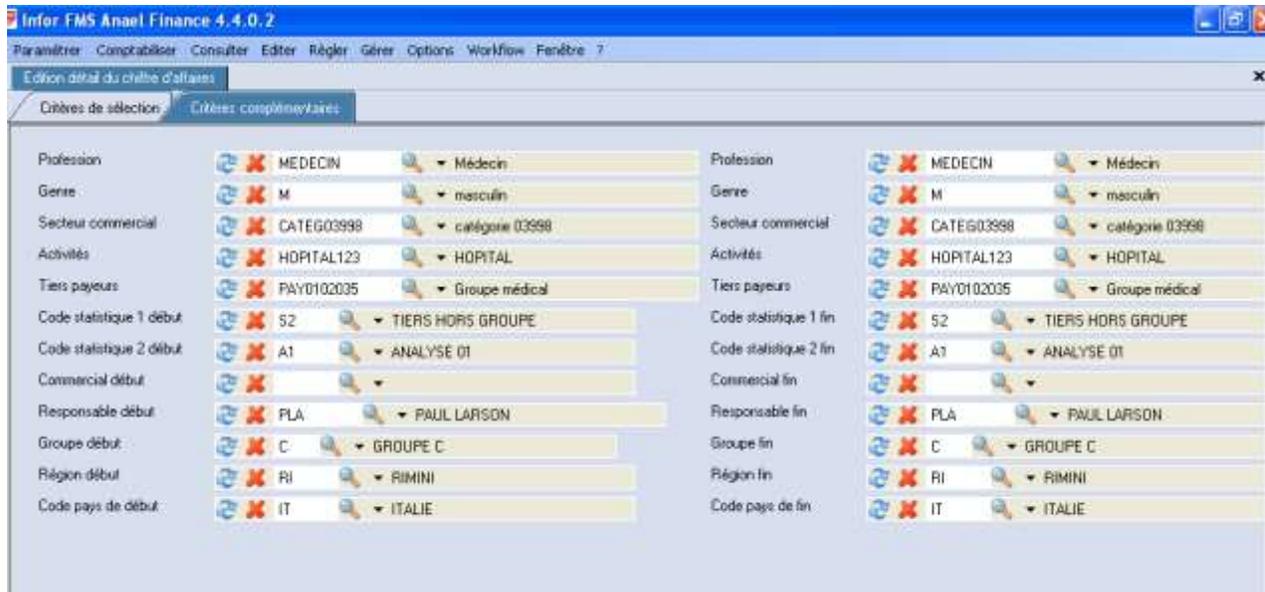
Edition récap du chiffre d'affaires

Edition en KU

Envoi par mail

Traitement Batch

Les critères complémentaires se présentent comme suit :



Contrôle des zones

Contrôles des critères principaux :

Groupe de sociétés :

Cette zone est exploitée dans le cadre d'un traitement multi sociétés. Si la zone est renseignée, la valeur doit exister dans la table des groupes de sociétés.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type non administrateur, les « droits en édition » sont contrôlés sur les sociétés et les établissements du groupe (Si les droits sur établissements sont activés dans la société). Seuls les sociétés et les établissements autorisés en édition pour le rôle peuvent être validés. Les sociétés, établissements ou périmètres en erreur sont mis en évidence dans le tableur du détail du groupe. L'utilisateur a la possibilité d'occulter ces enregistrements en anomalie si la « Mise à jour automatique » du groupe est autorisée. Cette suppression des sociétés, établissements ou périmètres en anomalie est temporaire, car elle est valable le temps du traitement en cours uniquement.

Type de traitement :

Cette zone est accessible si la zone « Groupe de sociétés » est renseignée. Elle permet de définir le type de traitement souhaité lors d'un traitement multi-société (Détail ou global). Ce sont les droits en « Edition » qui sont contrôlés sur les sociétés et les établissements du groupe. Si l'édition est lancée :

- En détail par société/établissement

Alors le traitement est lancé en une seule demande, et génère autant d'éditions que d'éléments dans le groupe de sociétés. Le détail du groupe est rappelé sur la page de garde. Cette édition génère une édition individuelle par société.

- En global

Alors le traitement est lancé en une seule demande, et génère une édition globale correspondant à l'ensemble des sociétés du groupe. Le détail du groupe est rappelé sur la page de garde. Il est possible de demander l'édition globale avec le « Détail du groupe ». Le code du groupe et son libellé sont édités dans l'entête de l'édition du chiffre d'affaires.

Exercice :

Le code exercice de sélection correspond à l'exercice N. Le code exercice est obligatoire.

Période début et fin :

La période de début est facultative. La période de fin est obligatoire. La valeur doit exister dans la table des périodes. Si le code exercice est renseigné, les périodes de début et de fin doivent faire partie de l'exercice sélectionné précédemment.

La sous-période est facultative. Trois cas de figure se présentent :

- Si les sous-périodes de début et de fin sont à blanc dans la sélection, alors le chiffre d'affaires du compte correspondant aux critères, et quel que soit sa sous-période (à blanc, ou renseignée) est pris en compte dans l'édition du chiffre d'affaires.
- Si les sous-périodes de début et de fin sont renseignées dans la sélection, alors le chiffre d'affaires du compte correspondant aux critères, et compris entre ces sous-périodes (bornes incluses) est pris en compte dans l'édition du chiffre d'affaires.
- Si la sous-période début est à blanc, et la sous-période de fin est renseignée, alors le chiffre d'affaires du compte correspondant aux critères, et mouvementé sur la sous-période blanc, et jusqu'à cette sous-période de fin est pris en compte dans l'édition du chiffre d'affaires.

Sous-périodes Période de fin exclues :

Cette zone est facultative. Cette zone est accessible si la période de fin est renseignée avec une sous-période « blanc ».

Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée, alors le traitement prend en compte tous les mouvements sur l'amplitude de périodes quel que soit la sous-période, sauf pour la période de fin. En effet, seuls les mouvements comptabilisés sur la période de fin avec sous-période « Blanc » sont pris en compte dans l'édition du chiffre d'affaires. Toutes les sous-périodes renseignées de la période de fin sont exclues de l'édition du chiffre d'affaires.
- Si cette zone n'est pas cochée, alors tous les mouvements comptabilisés sur les sous-périodes (blanc et renseignées) correspondant aux critères de sélection sont pris en compte dans l'édition du chiffre d'affaires.

Exemple : Tiers C295/411110

Le chiffre d'affaires est suivant :

Période	200901 blanc	15.000
Période	200901A	20.000
Période	200902 blanc	30.000
Période	200902A	35.000
Période	200902B	40.000
Période	200902C	50.000

Sélection : 200901 blanc à 200902B

Sous-période Période de fin exclue non cochée

Période	200901 blanc	15.000
Période	200901A	20.000
Période	200902 blanc	30.000
Période	200902A	35.000
Période	200902B	40.000

Sélection : 200901 blanc à 200902 blanc

Sous-période Période de fin exclue cochée

Période	200901 blanc	15.000
Période	200901A	20.000
Période	200902 blanc	30.000

Sélection : 200901 blanc à 200902 blanc
Sous-période Période de fin exclue non cochée

Période	200901 blanc	15.000
Période	200901A	20.000
Période	200902 blanc	30.000
Période	200902A	35.000
Période	200902B	40.000
Période	200902C	50.000

Compte général début et fin :

Le compte général début et de fin sont facultatifs. La valeur doit exister dans la table des comptes généraux. Seuls les comptes auxiliaisés (collectifs) sont affichés dans la liste.

Gestion des droits : si la société gère les droits sur les comptes généraux, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors le droit en « Edition » sur les comptes généraux est activé sur cette zone. Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

Auxiliaire:

Le code auxiliaire est obligatoire. La valeur doit exister dans la table des codes auxiliaires.

Tiers:

Le tiers début et fin sont facultatifs. Si la valeur est renseignée, elle doit exister dans la table des tiers, et doit être associé au code auxiliaire renseigné précédemment.

En devise :

L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est démasquée si la société gère les devises, sinon elle est grisée et non renseignée à l'écran. Deux cas de figure se présentent comme suit :

- Si la zone « En devise » est cochée, la zone « Devise » devient obligatoire. Dans ce cas, le traitement extrait le chiffre d'affaires correspondant aux critères de sélection et, mouvementé sur la devise de sélection.
- Si la zone « En devise » n'est pas cochée, la zone « Devise » est automatiquement grisée et non renseignée. Le traitement est assuré en monnaie société dans ce cas. le traitement extrait le chiffre d'affaires correspondant aux critères de sélection, et mouvementés sur la devise société.

Devise

L'affichage de cette zone est conditionné : en effet, cette zone est déprotégée uniquement si la zone « En devise » est cochée, sinon la zone est grisée. Cette zone est facultative. Deux cas de figure se présentent :

- Le code devise est renseigné. Dans ce cas, la valeur doit exister dans la table des devises. Seul le chiffre d'affaires mouvementé sur cette devise est pris en compte dans

les éditions du chiffre d'affaires. La colonne « Devise » est alimentée par la devise de sélection.

- Le code devise est à blanc. Le chiffre d'affaires mouvementé sur toutes les devises correspondant aux critères de sélection doit être pris en compte. Une rupture par code devise est faite dans les éditions du chiffre d'affaires.

Devise en majeur :

L'affichage de cette zone est conditionné. En effet, cette zone est déprotégée uniquement si l'édition du chiffre d'affaires est demandée en multi-devise, sinon la zone est grisée et non renseignée. Elle est facultative. Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée, alors l'édition du chiffre d'affaires est triée par « devise en majeur », puis par compte général/tiers. La mention « Devise en majeur » doit apparaître dans l'entête de l'édition du chiffre d'affaires.
- Si cette zone n'est pas cochée, alors l'édition du chiffre d'affaires est triée par compte général /tiers en majeur.

Une devise par page :

L'affichage de cette zone est conditionné. En effet, cette zone est déprotégée uniquement si l'édition du chiffre d'affaires est demandée en multi-devise, et Devise en majeur coché, sinon la zone est grisée et non cochée. Elle est facultative. Si cette zone est cochée, alors l'édition du chiffre d'affaires est triée par « devise en majeur », puis par compte général/tiers et il y a un saut de page au changement de devise. Sinon, aucun saut de page par devise n'est effectué sur l'édition du chiffre d'affaires.

Type de chiffre d'affaires :

Cette zone est obligatoire. Les deux valeurs possibles sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires TTC
- Chiffre d'affaires HT

Ce principe s'applique aux deux éditions (détaillée et récapitulative) du C.A.

Comparaison avec l'année précédente :

La comparaison avec l'année précédente est possible si l'exercice précédent existe dans la société. Les périodes des deux exercices doivent être déclarées sur le même périmètre.

Présentation du chiffre d'affaires :

Les différents types de présentation du chiffre d'affaires détaillé sont les suivants :

- Compte / Tiers / Devise
- Devise / Compte / Tiers
- Par montant croissant
- Par montant décroissant

Si l'édition du chiffre d'affaires est demandée en monnaie société, en mono-devise, ou en multi-devise, avec devise en mineur, les types présentation possibles sont les suivants :

- Compte / Tiers / Devise

- Montant croissant (Montant CA Total)
- Montant décroissant (Montant CA Total)

Si l'édition du chiffre d'affaires est demandée en mono-devise, ou en multi-devise, avec devise en majeur, le type présentation possible est le suivant :

- Devise / Compte / Tiers
- Montant croissant (Montant CA Total)
- Montant décroissant (Montant CA Total)

Le tri du C.A. croissant ou décroissant est effectué uniquement sur la colonne « TOTAL EXERCICE » de l'exercice de sélection (N).

Les deux types de présentation « Montant croissant » et « Montant décroissant » peuvent être exploités si l'édition est demandée en :

- en monnaie société
- en mono-devise
- en multi-devise et avec « Devise en majeur ».

Dans les autres cas, ces deux types de présentation ne peuvent pas être exploités.

Edition récapitulative :

Ce traitement permet d'éditer une « édition récapitulative » du chiffre d'affaires en monnaie société ou en devise en fonction des critères sélectionnés.

Si le type de présentation est demandé par « Montant croissant » ou « Montant décroissant » au niveau de l'édition détaillée, alors le chiffre d'affaires est trié également par montant croissant ou décroissant sur l'édition récapitulative. En cas de traitement multi-devise, avec devise en majeur, les montants sont toujours triés en majeur sur la devise, puis par chiffre d'affaires croissant ou décroissant en fonction des critères de sélection.

Cette édition fait référence au chiffre d'affaires relatif à l'exercice de sélection (Exercice N).

Edition en KU (Kilo Unité) :

Il est possible de demander « l'édition du chiffre d'affaires » de deux manières :

- Montants entiers du chiffre d'affaires (sans décimales).
- en Kilo Unité

Les centimes ne sont jamais édités sur l'édition

Remarque : Lorsqu'un tiers a un chiffre d'affaires sur l'exercice N-1, et n'a pas de chiffre d'affaires sur l'exercice N, il est tout de même pris en compte dans l'édition du chiffre d'affaires.

Contrôles des critères complémentaires :

Les critères complémentaires sont recherchés dans la table des tiers. Seuls les tiers qui respectent tous ces critères simultanément sont pris en compte dans la sélection des enregistrements.

Le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il est donc recherché dans la table des types de catégories.

Catégorie 1 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 1.

Catégorie 2 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 2.

Catégorie 3 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 3.

Catégorie 4 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 4.

Catégorie 5 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 5.

Code statistique 1 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des codes statistiques.

Code statistique 2 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des codes statistiques.

Commercial début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des commerciaux.

Responsable début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des responsables.

Groupe début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des groupes.

Région début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des régions.

Pays début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des pays.

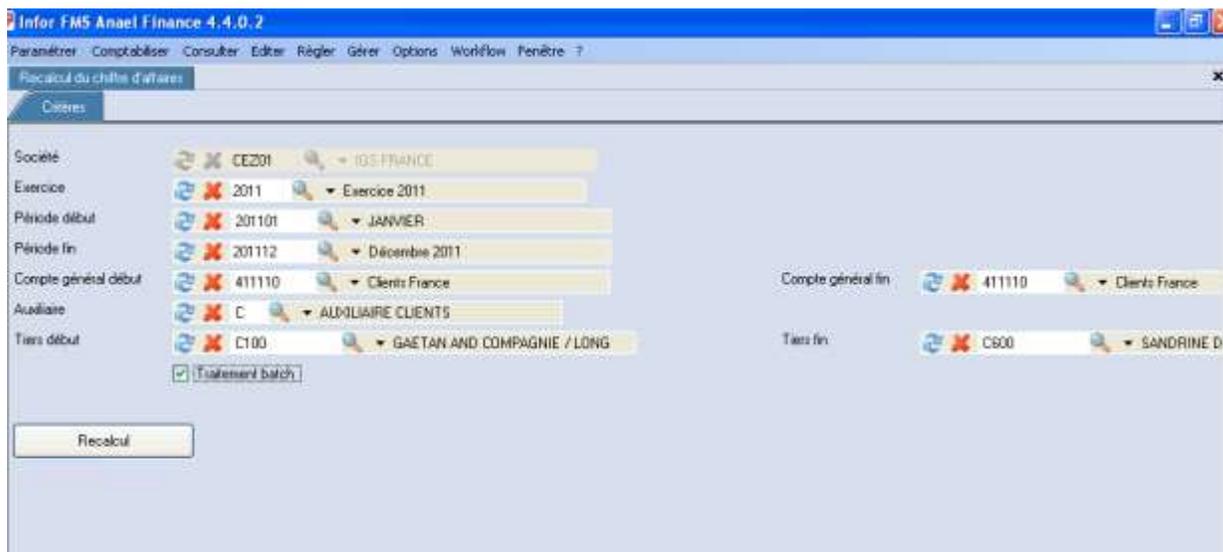
Critères de sélection

Il est possible de lancer le recalcul du chiffre d'affaires sur une borne de tiers, en sélectionnant un code exercice, une borne de périodes, une borne de comptes généraux, un auxiliaire et une borne de tiers. Ce recalcul du C.A. tient compte du paramétrage des comptes généraux au moment du traitement.

Pour lancer le recalcul du chiffre d'affaires, prendre les options suivantes :

- Menu « Options »
- Recalcul du chiffre d'affaires

L'écran se présente comme suit :



L'accès au chiffre d'affaires de la société étant confidentiel, la gestion des droits est donc intégré dans ce traitement.

Les profils utilisateurs associés à un rôle de type « Administrateur » peuvent éditer le chiffre d'affaires de la société sans contrainte de droits en édition. Pour les autres profils utilisateurs associés à un rôle de type « non administrateur », les droits en « Edition » sont activés sous certaines conditions dans l'édition du chiffre d'affaires.

Deux cas de figure se présentent :

- Si les droits sont activés au niveau de la société sur les établissements, et/ou les comptes généraux, alors l'édition du chiffre d'affaires prend automatiquement en compte les droits en Edition sur tous ces codes, et si l'édition du C.A. est faite par un profil utilisateur associé à un rôle de type « non administrateur ». Si l'édition du C.A. est faite par un profil utilisateur associé à un rôle de type « Administrateur », les droits sont automatiquement occultés lors de l'édition du chiffre d'affaires.
- Si les droits ne sont pas activés au niveau de la société sur les établissements et/ou les comptes généraux, alors l'édition du C.A. ne prend jamais en compte les droits en édition sur tous ces codes. Le traitement n'accède jamais aux tables d'autorisation afin d'optimiser l'édition du chiffre d'affaires.=

La gestion des droits repose sur les principes suivants :

Etablissements et périmètre :

Si la société gère les droits sur les établissements, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors l'édition du C.A. active le droit en « Edition » sur les établissements. Ce droit en « Edition » sur les établissements est activé en interactif. Par principe, un établissement non autorisé est filtré dans la liste des établissements, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent :

- Si le code établissement est saisi dans les critères de sélection, et n'est pas autorisé en édition, le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en édition sur cet établissement ». L'édition du C.A. est alors impossible sur cet établissement.
- Si le code établissement est à blanc dans les critères de sélection, et que le droit en édition n'est pas accordé à tous les établissements de la société, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en édition sur tous les établissements de la société. ». L'édition du C.A. est alors impossible sur tous les établissements.
- Si le code établissement est à blanc, et que le périmètre est renseigné dans les critères de sélection, et que le droit en « Edition » n'est pas accordé à tous les établissements associés au périmètre, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en édition sur tous les établissements du périmètre. ». L'édition du chiffre d'affaires est alors impossible sur ce périmètre.

- Si le code établissement est saisi dans les critères de sélection, et est autorisé en édition, alors l'édition du C.A. peut être lancée.

Autre critère de sélection soumis au droit « d'Édition » :

Compte général :

Si la société gère les droits sur les comptes généraux, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors l'édition du C.A. active le droit en « Edition » sur les comptes généraux. Un compte général non autorisé est toujours filtré dans la liste des comptes généraux, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent :

- Si le compte général est renseigné dans les critères de sélection, et n'est pas autorisé en édition, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en édition sur ce compte général ».
- Si le compte général n'est pas renseigné dans les critères de sélection, et que certains comptes généraux ne sont pas autorisés en édition, alors le message suivant s'affiche : « Cette édition est peut être incomplète. Certains comptes ne sont pas autorisés en édition ». L'édition du C.A est possible, mais les comptes généraux non autorisés en édition sont automatiquement filtrés dans l'édition du chiffre d'affaires.
- Si le compte général est renseigné dans les critères de sélection, et est autorisé en édition, alors l'édition du C.A. peut être lancée.

Impact sur l'édition du chiffre d'affaires :

Si l'édition du chiffre d'affaires est partielle du fait des droits en édition sur les établissements, et sur les comptes généraux, ce message est édité sur l'édition du chiffre d'affaires :

Cette édition est peut être incomplète. Certains comptes ne sont pas autorisés en édition.

		Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)				Etablissement : 0008 PARIS 08				Utilisateur : CEZ		Le 20/1/2009 à 14:55:25		
EDITION DETAILLEE DU CHIFFRE D'AFFAIRES TTC Clients														
		Exercice : 2008				Période : JANV 2008				à OCT 2008				
Type de Présentation		Compte/Tiers		Monnaie société				Edition en KU						
Exercice														
Périodes														
	200801	200802	200803	200804	200805	200806	200807	200808	200809	200810			Autres	Total
	JANV 2008	FEVR 2008	MARS 2008	AVR 2008	MAI 2008	JUIN 2008	JUIL 2008	AOUT 2008	SEPT 2008	OCT 2008				Exercice
2008	99	151	241	95	11	536	18	497	531	377				2556
% Ecart					- 15,38			206,79						3728,81
Cette édition est peut être incomplète : Certains comptes ne sont pas autorisés en édition														

Chapitre 6 Exemples d'éditions

6

Edition du C.A. en monnaie société

INFOR^{CEZ01}

IGS FRANCE

Le 07/09/2012 à 09:51:55

ÉDITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AUXILIAIRE CLIENTS(C)

Critères de sélection

Groupe Société	CE70	CLCS et CEZ01	Traitement détail, par société/étab du groupe	
Etablissement				
Périmètre				
Détail par établissement	<input type="checkbox"/>			
Exercice	2011	Exercice 2011		
Période de	201101	JANVIER	à 201112	Décembre 2011
Sous-périodes Période de	<input type="checkbox"/>			
Compte général	000000		à	
Auxiliaire	C	AUXILIAIRE CLIENTS		
Tiers	C100	GAETAN SARL	à C600	SANDRINE DECO
En Devise	<input type="checkbox"/> Devise		Devise en majeur	<input type="checkbox"/> Une devise par page <input type="checkbox"/>
Type de chiffre affaires	Chiffre d'affaires TTC			
Ordre de présentation	Compte/Tiers			
Edition Récapitulative	<input checked="" type="checkbox"/>			
Edition en KU	<input type="checkbox"/>			
Envoi par Mail	<input type="checkbox"/>			

Les critères complémentaires se présentent comme suit :

INFOR^{CEZ01}

IGS FRANCE

ÉDITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AUXILIAIRE CLIENTS(C)

Critères Complémentaires

Profession	MEDECIN	Médecin	à	MEDECIN	Médecin
Genre	M	masculin	à	M	masculin
Secteur commercial	CATEG03998	catégorie 03998	à	CATEG03998	catégorie 03998
Activités	HOPITAL123	HOPITAL	à	HOPITAL123	HOPITAL
Tiers payeurs	PAY0102035	Groupe médical	à	PAY0102035	Groupe médical
Code statistique 1	S2	TIERS HORS GROUPE	à	S2	TIERS HORS GROUPE
Code statistique 2	A1	ANALYSE 01	à	A1	ANALYSE 01
Commercial			à		
Responsable	PLA	PAUL LARSON	à	PLA	PAUL LARSON
Groupe	C	GROUPE C	à	C	GROUPE C
Région	RI	RIMINI	à	RI	RIMINI
Pays	IT	ITALIE	à	IT	ITALIE

Détail du groupe

Société	Périmètre	Etablissement
CEZ01		
CLCS		

L'édition détaillée du C.A. en monnaie société se présente comme suit :

INFOR™		Groupe Société : CE70 CLCS et CEZ01				Utilisateur : CEZ				Le 06/09/2012 à 16:45:03				
ÉDITION DÉTAILLÉE DU CHIFFRE D'AFFAIRES TTC AUXILIAIRE CLIENTS														
Exercice : 2011 Période : JANVIER à Décembre 2011														
Tiers : C100 à C600														
Type de Présentation Compte/Tiers Monnaie société														
Exercice					Périodes									
	201101	201102	201103	201104	201105	201106	201107	201108	201109	201110	201111	201112	Autres	Total
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	Mai	Juin	juillet	août	septembre	octobre	Novembre	Décembre 2011		Exercice
411110 CC200 MEDECIN LIGUORI LONG														
2010						800	310	400000	7000	9000		88200		503310
2011	-1198	29400				610	250	340300	18000	12000	1111700	106000		1617084
% Ecart						-23,75	-19,35	-14,93	157,14	33,33		22,97		221,29
411110 CC250 DENTISTE DAMIEN LONG														
2010					15000		34000		41500					90500
2011	227000	103000	1700		21000	1198	33000	10100	30000		6000			432998
% Ecart					40,00		-2,94		-27,71					378,45
411110 CC500 JACQUOT SARL														
2010					43000	17000	6000	12000	80000					158000
2011	70000	47850			38000	25000	8308	18938	93600		895400	2751		1197845
% Ecart					-11,83	47,08	38,47	41,13	17,00					658,00
411500 CC500 JACQUOT SARL														
2010								20300		17000				37300
2011														
% Ecart														
Total Général														
2010					58000	17800	40310	412000	128500	9000		88200		751810
2011	296804	180050	1700		59000	26808	41558	387838	141600	29000	2013100	108751		3285005
% Ecart					1,72	50,60	3,10	-5,91	10,19	222,22		26,16		292,19

L'édition récapitulative du C.A. en monnaie société se présente comme suit :

Groupe Société : CE70 CLCS et CEZ01

INFOR™ Éditeur : CE Z Le 06/09/2012 à 16:51:50

ÉDITION RÉCAPITULATIVE DU CHIFFRE D'AFFAIRES TTC AUXILIAIRE CLIENTS

Exercice : 2011 Période : JANVIER à Décembre 2011

Tiers : C100 à C800

Type de Présentation Compte/Tiers Monnaie société

Compte Tiers	Raison sociale	Devise	Montant société	Montant devise
411110 C200	MEDECIN LIGUORI LONG		1617064	
411110 C250	DENTISTE DAMIEN LONG		432998	
411110 C500	JACQUOT SARL		1197845	
411500 C500	JACQUOT SARL		37300	
TOTAL GÉNÉRAL			3285005	

Edition du C.A. en devise

Le type de présentation « Devise / compte / tiers » se présente comme suit :

INFOR		Société : S009 INFOR FRANCE (S009)				Etablissement : 0001 IDF				Utilisateur : CEZ				Le 17/9/2008 à 10:09:48	
EDITION DETAILLEE DU CHIFFRE D'AFFAIRES TTC CLIENTS															
Comptes généraux :		411100 a 411100		Tiers :		C400 a C500		Exercice : 2007		Période: Janvier a Décembre					
Type de Présentation :		Devise/Compte/Tiers		Devise :		Toutes		Devise en majuscule							
Exercice DEV		Périodes													
	200701	200702	200703	200704	200705	200706	200707	200708	200709	200710	200711	200712	Autres	Total	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre		Exercice	
Devise EUR EURO															
411100	C400	DARWIN													
2006 EUR					500		3000	25000	17000						45500
2007 EUR						5200	7000	30000	20000						62200
% Ecart					-100,00		133,33	20,00	17,65						36,70
411100	C500	PURDEY AND CO													
2006 EUR							42000	37000	48000						127000
2007 EUR							54000	40000	30000			8500			132500
% Ecart							28,57	8,11	-37,50						4,33
TOTAL Devise EUR EURO															
2006 EUR					500		45000	62000	65000						172500
2007 EUR						5200	61000	70000	50000			8500			194700
% Ecart					-100,00		35,56	12,90	-23,08						12,87
Devise USD DOLLARD															
411100	C400	DARWIN													
2006 USD							1200	2400	3500						7100
2007 USD					4000		1500	2800	4800						13100
% Ecart							25,00	16,67	37,14						84,51
411100	C500	JOCELYNE AND CO													
2006 USD					15100		4000	2100	350						21570
2007 USD							5200	3000	400						8600
% Ecart					-100,00		30,00	42,86	14,29						-60,13
TOTAL Devise USD DOLLARD															
2006 USD					15100		5200	4500	3850						28670
2007 USD					4000		6700	5800	5200						21700
% Ecart					-73,54		28,85	28,89	35,06						-24,31

L'édition récapitulative en devise se présente comme suit :

Société : S009 INFOR FRANCE (S009)		Etablissement : 0001 IDF		Le 17/9/2008 à 10:15:02	
		EDITION RECAPITULATIVE DU CHIFFRE D'AFFAIRES TTC CLIENTS		Utilisateur : CEZ	
Comptes généraux 411100 a 411100		Exercice : 2007		Période : Janvier a Décembre	
Type de Présentation : Montants totaux		Tiers : C400 a C600		Devise : Toutes Devise en majusc	
Compte Tiers	Raison sociale	Devise	Montant société	Montant devise	
Devise EUR EURO					
411100	C400 DARWIN	EUR	62200	62200	
411100	C600 PURDEY AND CO	EUR	132500	132500	
TOTAL Devise EUR EURO			194700	194700	
Devise USD DOLLARD					
411100	C500 JOCELYNE AND CO	USD	5811	8600	
411100	C400 DARWIN	USD	8795	13100	
TOTAL Devise USD DOLLARD			14606	21700	
TOTAL GENERAL			209306		

Edition BATCH : Critères principaux et complémentaires dans le message du mail :

Ils se présentent comme suit :

Le traitement 'EDITION DU CHIFFRE AFFAIRES' s'est terminé avec succès sur FRPAWPRV1.
Informations : EDT_CHIFFRE_AFFAIRES - LSDEM0V4R4 - LS - Instantané
Début : vendredi 7 septembre 2012 - 09:51:49
Fin : vendredi 7 septembre 2012 - 09:51:57

Critères de sélection	
Groupe de sociétés	CE70
Type de traitement	D
Société	CEZ01
Etablissement	
Périmètre	
Rupture par établissement	0
Exercice	2011
Période début	201101
Période fin	201112
Sous-périodes Période de fin exclues	0
Compte général début	
Compte général fin	
Auxiliaire	C
Tiers début	C100
Tiers fin	C600
En devise	0

Devise		
Devise en majeur	0	
Une devise par page	0	
Type de chiffre d'affaires	T	
Avec année précédente	1	
Type de présentation	1	
Edition récap du chiffre d'affaires	1	
Edition en KU	0	
Envoi par mail	0	
Traitement Batch	O	
Catégorie 1	MEDECIN	Au MEDECIN
Catégorie 2	M	Au M
Catégorie 3	CATEG03998	Au CATEG03998
Catégorie 4	HOPITAL123	Au HOPITAL123
Catégorie 5	PAY0102035	Au PAY0102035
Code statistique 1 début	S2	
Code statistique 1 fin	S2	
Code statistique 2 début	A1	
Code statistique 2 fin	A1	
Commercial début		
Commercial fin		
Responsable début	PLA	
Responsable fin	PLA	
Groupe début	C	
Groupe fin	C	
Région début	RI	
Région fin	RI	
Code pays de début	IT	
Code pays de fin	IT	